MUTUALIA VIVACTIV'OSTREA

MONTANT DES COTISATIONS MENSUELLES TTC* au 1er janvier 2021

Les garanties du contrat sont accordées en contrepartie d'une cotisation forfaitaire exprimée en euros.

Tarification à destination des salariés non cadres de la conchyliculture (régime agricole)

TARIFS ADULTE / ENFANT

	VIVACTIV OSTREA 1	VIVACTIV OSTREA OPTION 2	VIVACTIV OSTREA OPTION 3
ADULTE	24,37 €	+ 22,50 €	+ 28,79 €
ENFANT	16,72 €	+ 8,71 €	+ 11,85 €

		VIVACTIV OSTREA OPTION 2	VIVACTIV OSTREA OPTION 3 +
ADULTE		43,65 €	+ 7,94 €
ENFANT		24,02 €	+ 3,78 €

			VIVACTIV OSTREA OPTION 3
ADULTE			50,24 €
ENFANT			27,16 €

*Les cotisations TTC incluent la taxe TSA de 6,27% pour les adhérents relevant de la MSA.

- Garantie de base
- Garantie optionnelle facultative (à ajouter à la cotisation de base obligatoire)

MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ
1 rue André Gatoux CS 10905
62033 ARRAS Cedex

Contactez votre conseiller Mutualia le plus proche :
Rendez-vous sur www.mutualia.fr.

Mutualia ALLIANCE SANTÉ

Mutualia Alliance Santé, mutuelle régie par le Livre II du code de la Mutualité, n° SIREN 403 596 265. Document non contractuel. Photo : DR. 0121/1220_TARIFS_OSTREA_agri

TARIFS BÉNÉFICIAIRES

	VIVACTIV OSTREA 1	VIVACTIV OSTREA OPTION 2	VIVACTIV OSTREA OPTION 3
1 bénéficiaire	24,36 €	+ 22,50 €	+ 28,78 €
2 bénéficiaires	44,19 €	+ 37,93 €	+ 49,08 €
3 bénéficiaires et plus	70,29 €	+ 52,89 €	+ 68,91 €

		VIVACTIV OSTREA 2	VIVACTIV OSTREA OPTION 3 +
1 bénéficiaire		43,65 €	+ 7,94 €
2 bénéficiaires		76,90 €	+ 14,20 €
3 bénéficiaires et plus		115,35 €	+ 20,66 €

			VIVACTIV OSTREA 3
1 bénéficiaire			50,24 €
2 bénéficiaires			88,72 €
3 bénéficiaires et plus			132,56 €

*Les cotisations TTC incluent la taxe TSA de 6,27% pour les adhérents relevant de la MSA.

Garantie de base

Garantie optionnelle facultative (à ajouter à la cotisation de base obligatoire)

Informations sur le calcul des ratios prestations sur cotisations et des frais de gestion

Le ratio entre le montant des prestations versées pour le remboursement et l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par la Mutuelle au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le versement des prestations correspondant à ces garanties.

Prestations sur cotisations : 79,21%

Le ratio entre le montant total des frais de gestion au titre du remboursement et de l'indemnisation frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par l'organisme assureur au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le financement des frais de gestion.

Frais de gestion : 21,20 %

Ces frais de gestion recouvrent l'ensemble des sommes engagées pour concevoir les contrats, les commercialiser (dont le réseau commercial, le marketing, les commissions des intermédiaires), les souscrire (dont l'encaissement des cotisations, la gestion des résiliations, le suivi comptable et juridique) et les gérer (dont le remboursement, la gestion du tiers payant, l'information client, l'assistance, les services, les prestations complémentaires), c'est à dire accomplir toutes les tâches incombant à l'organisme assureur dans le respect des garanties contractuelles.

MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ
1 rue André Gatoux CS 10905
62033 ARRAS Cedex

Contactez votre conseiller Mutualia le plus proche :
Rendez-vous sur www.mutualia.fr.

Mutualia ALLIANCE SANTÉ

Mutualia Alliance Santé, mutuelle régie par le Livre II du code de la Mutualité, n° SiREN 403 596 265. Document non contractuel. Photo : DR. 0121/1220_TARIFS_OSTREA_agri